

## Pétition

Les salariés de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) expriment un malaise croissant depuis 2013. Pour un très grand nombre des salariés "permanents" (7 sur 8) c'est même une souffrance qui est évoquée avec à la clé de nombreuses visites chez les médecins généralistes et le médecin du travail.

Aujourd'hui, alors que le malaise exprimé par les salariés ne fait que grandir, la direction de la MJC constituée du directeur, du Président et des autres membres du bureau a décidé de licencier le Délégué du Personnel qui s'était fait le porte-parole des demandes des salariés.

Au vu de ce constat que nous trouvons inacceptable, nous demandons que toute sanction soit levée à l'encontre de Guy Dubled, Délégué du Personnel de la MJC.

En particulier nous refusons son licenciement décidé par le directeur et les membres du Bureau de l'association (Président, Trésoriers, Secrétaires).

NOM Prénom	signature	localité	Commentaires – liens avec MJC